



**PRÉFET
DE LA LOZÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
des services
du cabinet**

**Plan départemental de gestion sanitaire
des vagues de chaleur**

Date et heure : 16 août 2023 à 18h00

Destinataires :

Association des maires de la Lozère
Conseil Départemental
ARS
DDETSPP
SDIS
DASEN
SAMU centre 15
Gendarmerie départementale (CORG)
Police nationale
Zone SUD (COZ)
Bureau de la communication (préfecture)
Sous-préfecture de FLORAC

Associations pour info: SIAO 48 – 115, CHRS La Traverse, la Perm'Aurore, Quoi de 9, CIDFF48, Ligue de l'Enseignement, Croix-Rouge, Secours catholique, Secours populaire

Passage en NIVEAU 2 -> Pic de chaleur

MESSAGE :

En raison des conditions météorologiques attendues qui prévoient une augmentation significative des températures dans le département à partir de demain, sans dépasser les seuils biométéorologiques, la préfecture vous informe d'une période de chaleur, vigilance météorologique jaune à compter de jeudi 17 août à 12h00. :

- niveau pic de chaleur

Conformément aux procédures arrêtées dans le plan départemental canicule, je vous demande de porter une attention particulière aux personnes sensibles à la chaleur.

Je vous en remercie et vous prie de m'informer le cas échéant de toute difficulté dans l'application de la présente instruction.

Pour le préfet et par délégation,
la directrice des services du cabinet

Laure DEROO